

NOTE D'INFORMATION PATIENT

Le dossier communiquant informatisé



VOTRE MEDECIN EST MEMBRE DU RESEAU

Qu'est-ce que le réseau

Une association loi 1901 regroupant l'ensemble des établissements qui prennent en charge des patients présentant une pathologie tumorale. Ce réseau est membre du réseau régional de cancérologie ONCOBRETAGNE qui fédère les 7 réseaux territoriaux de Bretagne



Pourquoi un réseau ?

Le réseau permet aux médecins et aux soignants de mieux coordonner leurs actions. Il assure une meilleure continuité du suivi médical. Il optimise les méthodes de diagnostic et de traitement grâce, entre autres, à des référentiels élaborés par l'ensemble des spécialistes de la

région groupés dans le réseau.



VOTRE DOSSIER SERA DISCUTE DANS LE CADRE D'UNE REUNION DE CONCERTATION PLURIDISCIPLINAIRE (RCP)

Dans quel but ?

Lors de cette réunion, votre dossier sera discuté par un groupe de spécialistes qui proposera la **meilleure stratégie thérapeutique**.



VOTRE DOSSIER SERA INFORMATISE

Est-ce nécessaire ?

L'informatisation de votre dossier facilite la transmission de l'information entre les professionnels de santé. Ainsi, quel que soit le moment ou le lieu où vous serez, votre équipe soignante aura les informations nécessaires à votre prise en charge. L'accès à ces informations répond à des normes strictes de confidentialité et de sécurité : Ce sont uniquement les membres du réseau qui se sont déontologiquement engagés qui bénéficieront de ces accès. Le nom des professionnels qui consultent le dossier est mémorisé ainsi que la date et l'heure de consultation. Vous pourrez à tout moment obtenir ces informations en vous adressant au réseau xxx ou au réseau Oncobretagne.



Puis-je refuser l'informatisation de mon dossier ?

Vous avez bien entendu le droit de refuser l'informatisation de votre dossier. Vous pouvez vous y opposer totalement ou partiellement.

Dans le cas d'une autorisation partielle, vous pouvez préciser la nature des limitations et le nom et prénom des personnes auxquelles vous souhaitez interdire l'accès au dossier. Parlez-en à votre médecin.

Complétez le formulaire et donnez ce document à votre médecin.

Je soussigné,

Nom : Prénom :

Nom de naissance :

Date et lieu de naissance : / / à

Donne mon accord pour que les informations administratives et médicales me concernant soient enregistrées dans le dossier communiquant de cancérologie Oncobretagne et puissent être utilisées, à des fins médicales, par les médecins qui auront la responsabilité de mon traitement.

Fait à : le : / / Signature

Je souhaite que l'accès à mon dossier soit restreint. Je précise par courrier au réseau xxx, dont l'adresse figure ci-dessous, la nature des restrictions et/ou le nom et prénom des personnels soignants qui auront l'interdiction d'accès à mon dossier.

Conformément à la déontologie médicale et aux dispositions de la loi « informatique et libertés » (article 26.34 et 40 de la loi n°78-17 du 08 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés), vous pourrez par demande écrite adressée à votre réseau ou à Oncobretagne, directement ou par l'intermédiaire de tout médecin que vous aurez désigné, avoir accès au contenu de votre dossier médical ainsi qu'au détail des informations transmises aux structures d'évaluation. Adresse de la demande :

Réseau ...

Réseau Oncobretagne – CEM

Rue de la Bataille Flandres Dunkerque
CS 44229 – 35042 RENNES Cedex

Les données informatisées sont susceptibles de faire l'objet d'exploitations statistiques anonymes à des fins de recherche médicale et plus particulièrement d'évaluation des pratiques.

Conformément à la déontologie médicale et aux dispositions de la loi « informatique et libertés », vous pourrez par demande écrite, directement ou par l'intermédiaire de tout médecin que vous aurez désigné, avoir accès au détail des informations transmises.

Adresse de la demande : Dr ... réseau